

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 septembre 2023

---

VISANT À SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1514)

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° CS944

présenté par

M. Vojetta

à l'amendement n° CS|924 de M. Masségli

-----

### APRÈS L'ARTICLE 15

À la première phrase de l'alinéa 34, après le mot :

« adapte »,

insérer les mots :

« de manière proportionnée »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Exposé des motifs

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, l'encadrement des JONUM fera peser sur les entreprises soumises à ce régime de lourdes obligations. Or les entreprises de jeu Web3 sont majoritairement de très petites entreprises.

Ce sous-amendement vise à appuyer la nécessité que le contrôle opéré par l'ANJ sur ces entreprises.